



St Raphaël, le 9 Septembre 2019

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux instructions données par la note de service n° 2019-099 du 05/07/2019, parue au bulletin officiel n° 28 du 11/07/2019, **le scrutin pour les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration est fixé au**

Vendredi 11 octobre 2019

Les différents délais fixés par les textes impliquent le calendrier suivant :

Mardi 10 septembre à 17h05 : Réunion préalable aux élections en présence d'un représentant de chacune des listes en cours de constitution

Vendredi 20 septembre : Édition de la liste électorale.

Lundi 30 septembre avant 17h : limite de dépôt des listes de candidatures des parents d'élèves auprès du secrétariat du principal.

Mercredi 2 octobre: Mise sous pli du matériel de vote par les parents d'élèves.

Vendredi 4 octobre : Remise du matériel de vote aux familles par l'intermédiaire des élèves.

Du lundi 7 au jeudi 10 octobre : Vote par correspondance.

Vendredi 11 octobre de 7h45 à 12h05 : Scrutin (hall d'entrée du collège)

Je rappelle que peuvent présenter des listes de candidats (au minimum 2 noms) des fédérations ou unions de parents d'élèves, des associations déclarées de parents d'élèves, des parents d'élèves non constitués en association. Ceux-ci sont priés de prendre contact le plus rapidement possible avec le principal.



Le Principal
Fabrice Escallier-Duront

Vu et pris connaissance le..... Signature du responsable légal